2007-03822/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

AGIR pour la culture et les communications

Actions Gouvernementales Immédiates de Relance

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ACCORDE 806 400 $ POUR L'AGRANDISSEMENT ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE DEUX-MONTAGNES

Deux-Montagnes, le 20 février 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, a annoncé aujourd'hui une subvention de 806 400 $ du gouvernement du Québec afin de réaliser des travaux d'agrandissement et de réaménagement à la bibliothèque de Deux-Montagnes. Cette annonce a eu lieu en présence de la députée de Deux-Montagnes, Mme Hélène Robert, et du maire de la municipalité, M. Pierre-Benoît Forget.

« La sensibilité des citoyens et des citoyennes de Deux-Montagnes à la culture ne date pas d'hier. Le projet que nous saluons aujourd'hui leur permet de se doter pour l'avenir d'une bibliothèque de qualité qui leur donnera accès à une somme appréciable de documents et de services », a déclaré Mme Lemieux.

Une bibliothèque trois fois plus grande

L'aide financière de 806 400 $ accordée aujourd'hui permettra à la Ville de Deux-Montagnes de réaliser son projet d'offrir à sa population une bibliothèque plus spacieuse et mieux conçue. Le centre communautaire, situé sur la rue Henri-Dunant, sera réaménagé complètement de façon à offrir une superficie trois fois plus grande à la bibliothèque, qui occupe actuellement une partie du premier étage. Cet agrandissement, rendu nécessaire par l'importance croissante de la collection et l'augmentation de la clientèle, viendra combler les attentes des abonnés à l'égard des activités d'animation, des services audiovisuels et du prêt de biens culturels.

La subvention accordée par le ministère de la Culture et des Communications, en vertu du programme Soutien aux équipements culturels, couvrira 50 % des coûts, le reste étant assumé par la municipalité de Deux-Montagnes.

« L'appui donné par notre Gouvernement à la population et aux élus de Deux-Montagnes pour réaliser ce projet, récompense la détermination et l'enthousiasme de tous ceux et celles qui se sont faits les ardents défenseurs de la lecture et du livre », a pour sa part souligné Mme Robert.

Cette annonce s'inscrit dans la foulée du plan d'action Agir pour la culture et les communications, qui entraînera notamment des investissements de plus de 120 M$ dans les domaines de la culture et des communications. « Le vaste plan d'accélération des investissements publics qui nous permet de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et des résidentes de Deux-

Montagnes contribue de façon directe à la création d'emplois dans divers secteurs d'activité, parmi lesquels la culture occupe les premières loges », a conclu la ministre.

Source :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007